RCS : LA ROCHE SUR YON
Code greffe : 8501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 00023
Numéro SIREN : 817 617 616
Nom ou dénomination : AB2G

Ce dépôt a été enregistré le 09/12/2022 sous le numéro de dépôt 13518

EXPERTISE-COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

PETRA - Bâtiment E
11, rue Eric Tabarly
85340 Les Sables d'Olonne

02 51 95 16 82

o.dhaine@cabinetbd.com

SARL AB2G

RCS LA ROCHE SUR YON 817 617 616

La Tignonnière

85430 AUBIGNY

Rapport du Commissaire à la transformation

Conclusions du Commissaire

À l'associé unique,

En exécution de la mission qui m'a été confiée et en application de l'article L.223-43 du Code de commerce, j'ai établi le présent rapport sur la situation de votre société.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation. Il s'agissait notamment :

1. D'apprécier la valeur des biens composant l'actif social

Ces biens peuvent être appréciés ainsi au vu de la situation comptable du 31/10/2022 :

❖ Capital social :	1 250 €
❖ Réserve légale :	125 €
❖ Autres réserves :	200 355 €
Total Comptable :	201 730 €

2. D'attester que le montant des capitaux propres est au moins égal à celui du capital social

Aussi, sur la base de mes travaux,

J'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observations de ma part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

3. D'émettre un avis sur les avantages particuliers

Il n'existe pas et il n'est pas prévu d'avantages particuliers.

Fait ce jour pour valoir ce que de droit.

Les Sables d'Olonne, le 9 décembre 2022
Olivier DHAINE, cabinet ODACE
Commissaire à la Transformation.